

obtenir des renseignements qui influenceront sur leur décision. Or, les renseignements qu'ils reçoivent sont incomplets et les futurs propriétaires risquent de devoir payer des milliers de dollars de plus.

Le ministre peut-il être honnête avec la population? Peut-il s'assurer que, sur cette ligne téléphonique de propagande, on dira bien aux Canadiens que l'achat d'une nouvelle maison leur coûtera des milliers de dollars de plus à cause de cette taxe anti-logement appelée TPS?

**L'hon. Gilles Loiselle (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je voudrais dire au député que les personnes qui répondent aux appels effectués sur cette ligne sont des fonctionnaires pleinement compétents. Ils ont étudié les documents techniques existants, contrairement aux députés de l'autre côté de la Chambre.

Bien sûr, nous examinons leurs réponses. Nous recevons tous les jours des rapports sur les questions posées. Nous sommes certains que ce sont les réponses de personnes qui savent de quoi elles parlent.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Beryl Gaffney (Nepean):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Au cours de la dernière session parlementaire, les manufacturiers de médicaments destinés aux animaux ont été forcés de se conformer à la Loi sur les brevets qui régit l'ensemble de l'industrie pharmaceutique et qui ne fait aucune distinction entre les médicaments pour les humains et les médicaments pour les animaux. La Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur les aliments et drogues ne font pas non plus de distinction entre les deux.

Or, dans le document technique sur la TPS, le gouvernement propose de détaxer les médicaments destinés aux humains, mais de taxer les médicaments prescrits par les vétérinaires. Comment le ministre peut-il justifier pareille contradiction?

**L'hon. Gilles Loiselle (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je voudrais m'excuser auprès de la députée. Je n'ai pas bien compris la fin de sa question.

**M. le Président:** Je puis peut-être dire que le ministre s'excuse. La députée voudrait-elle répéter sa question?

**Mme Gaffney:** Merci, monsieur le Président. Cela montre que les membres du gouvernement ne sont pas à l'écoute de la population.

### *Questions orales*

**M. Andre:** La députée devrait poser sa question. Finissez-en avec les préambules et posez votre question.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Je vous présente le nouveau président suppléant.

**M. le Président:** Je suis toujours prêt à coopérer avec les députés s'ils veulent modifier le Règlement, mais la députée de Nepean a la parole.

**Mme Beryl Gaffney (Nepean):** Monsieur le Président, l'entrée en matière est nécessaire pour bien définir le contexte.

Au cours de la dernière session parlementaire, les fabricants de drogues à usage vétérinaire ont été littéralement obligés de se soumettre à la Loi sur les brevets qui régit toute l'industrie de produits pharmaceutiques sans faire de distinction entre les produits destinés aux humains et ceux à usage vétérinaire. La Loi sur la taxe d'accise et celle sur les aliments et drogues ne font pas non plus de distinction entre les deux.

Ma question est la suivante. . .

**Des voix:** Bravo!

**Mme Gaffney:** La TPS qui est proposée ne s'appliquera pas aux produits pharmaceutiques destinés aux humains mais elle s'appliquera aux drogues à usage vétérinaire. Comment le ministre peut-il justifier ces contradictions?

**L'hon. Gilles Loiselle (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, notre décision est conforme à toutes celles que nous avons prises en vue d'adapter notre réforme aux besoins de la population. Évidemment, nous avons dû faire des choix. La députée comprendra ce qui les motive.

**Mme Beryl Gaffney (Nepean):** Monsieur le Président, cette réponse n'en est pas une.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Que la députée pose sa question.

**Mme Gaffney:** L'Association canadienne des vétérinaires prévoit que les soins aux petits animaux vont coûter jusqu'à 12 p. 100 de plus à cause de la TPS.

Étant donné que les programmes de contrôle des animaux feront l'objet de réductions considérables et qu'il sera donné moins de soins aux petits animaux, comment le ministre peut-il compromettre les soins aux animaux et ultimement aux humains simplement pour regarnir les caisses de l'État?